

Liberté Égalité Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Arras, le 4 février 2021

GESTION DU TRAFIC POIDS-LOURDS A DESTINATION DES PLATES-FORMES TRANSMANCHE

Depuis ce matin, en raison d'un fort trafic, les accès aux plates-formes transmanche sont à nouveau encombrés et d'importants ralentissements sont constatés sur l'autoroute A16.

Afin de préserver le trafic transmanche et l'activité économique des plates-formes, les services de la préfecture ont pris, par arrêté préfectoral, les mesures suivantes :

- ➤ La circulation de tout véhicule sur l'Autoroute A 16 (sens Dunkerque-Calais) est délestée au niveau de l'échangeur 49 et de la bretelle d'insertion sur l'autoroute A 16 vers Calais de l'échangeur 50.
- Les forces de l'ordre sont mobilisées afin de sécuriser l'ensemble des dispositifs routiers mis en œuvre.

A 14h30, 1193 poids lourds sur les 2625 prévus ont pu embarquer au niveau du lien fixe transmanche et 1392 sur les 2800 prévus au niveau du port de Calais.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Mél: pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr

Rue Ferdinand Buisson 62020 ARRAS Cedex 9 Tél: 03 21 21 20 05





